

Ordre du jour N° 8

Le lieutenant-colonel CARTALIER quitte le service actif après une carrière de plus de trente-six ans de service.

Engagé volontaire le 1^{er} juillet 1961 au titre du Matériel, il est admis à suivre le peloton d'élèves sous-officiers à l'Ecole supérieure et d'application du Matériel à Fontainebleau et est nommé à l'issue maréchal des logis le 1^{er} octobre 1962.

Promu maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 1966, il est admis dans le corps des sous-officiers de carrière la même année. Titulaire du brevet du 2^{ème} degré artificier et promu adjudant le 1^{er} janvier 1970, il est désigné pour continuer ses services outre-mer et rejoint le 3^{ème} régiment étranger d'infanterie à Diego-Suarez à Madagascar le 1^{er} avril 1970.

Après avoir très bien réussi son séjour, il est affecté en janvier 1973 à l'établissement de réserve générale de Leyment. Sous-officier énergique, qui cherche toujours à progresser, il assume toutes ses missions avec rigueur. Le 1^{er} octobre 1974, il est promu adjudant-chef et réussit la même année les épreuves du concours « B » d'admission dans le cadre des officiers techniciens.

Sous-lieutenant le 1^{er} juillet 1975, il rejoint l'Etablissement de réserve générale de Miramas en tant que chef du groupe « comptabilité ravitaillement munitions ». Passionné par son métier militaire, il se classe rapidement parmi les meilleurs de sa génération grâce à son dynamisme et à l'exemplarité de son comportement. Sportif affirmé, il fait preuve d'esprit d'équipe et de participation pour le renom de l'Etablissement. Il est promu lieutenant le 1^{er} août 1976. Responsable de l'organisation et de la direction des stages nationaux de remise en état des munitions, il rationalise et rend plus efficace l'enseignement dispensé aux stagiaires et reçoit une lettre de félicitations du général Commandant et directeur du Matériel de la 5^{ème} Région militaire en Août 1980.

Affecté le 4 août 1980 au 753^{ème} Groupement de munitions de Rastatt en Allemagne, il est désigné pour prendre les fonctions de chef de groupe de gestion technique des munitions. Promu capitaine le 1^{er} août 1981, cet officier qui porte avec honneur la tenue militaire s'avère un exemple pour ses pairs et ses subordonnés tant par la rigueur de son attitude que par la dignité de son comportement. Techniquement très compétent, il assure avec brio ses responsabilités et fait preuve en toute circonstance d'une efficacité digne d'éloges.

Le 10 octobre 1983 il prend le commandement du groupement munitions de l'Etablissement du Matériel de Vannes. Officier de premier ordre, volontaire, calme et mesuré en toutes circonstances, il commande son groupement avec aisance, dominant les problèmes techniques par sa compétence, et obtient de ses subordonnés une adhésion totale, grâce à un ascendant naturel peu commun.

Pour avoir conduit dans les délais fixés par le commandement l'évacuation du dépôt de munitions d'Ille et Vilaine dans un strict et parfait respect des règles de sécurité, il est félicité par le général de corps d'armées Commandant la 3^{ème} région militaire en juin 1985. Le 1^{er} décembre 1985 il se voit attribuer le diplôme militaire supérieur.

Après avoir réussi brillamment son temps de commandement, il est désigné pour servir au Commandement et direction du Matériel du 3^{ème} Corps d'armée et de la 2^{ème} Région militaire à Lille qu'il rejoint le 4 août 1986. Expert éminent dans sa spécialité, c'est un excellent chef de section munitions particulièrement apprécié du commandement et des commandants de groupements de la région. Homme d'action, rédigeant bien c'est un officier d'état-major efficace.

Rigoureux et d'un dévouement exemplaire, il dirige son équipe avec compétence et réussit pleinement dans la tâche qui lui est confiée. Titulaire de la qualification logistique du 1^{er} degré le 1^{er} janvier 1987, il est admis dans le corps des officiers des armes le 1^{er} avril de la même année.

Par son travail et son envie de toujours progresser, il obtient, le 1^{er} janvier 1989, la qualification logistique du 2^{ème} degré, il est promu commandant le 1^{er} avril 1990.

Affecté en août 1991 à l'Etablissement de réserve générale de Miramas, il occupe à son arrivée les fonctions de directeur adjoint. Officier supérieur dans toute la plénitude de ses moyens, il confirme ses qualités remarquables dans son rôle de conseiller du directeur, de technicien munitions et d'organisateur. Connaissant parfaitement tous les dossiers, il traite les affaires sans délai avec un jugement et une rigueur exceptionnelle. D'esprit curieux et d'un tempérament dynamique il impose par sa prestance, sa capacité d'écoute des autres et son sens du bien commun.

Exemplaire, son comportement tout de rigueur militaire et de disponibilité ainsi que sa présentation jamais mise en défaut, le désignent comme une référence à tous. Il est promu lieutenant-colonel le 1^{er} avril 1995.

Le 29 juin il prend le commandement de l'Etablissement du Matériel d'Aubigné-Racan. Ses connaissances techniques étendues, sa rigueur morale et son sens du commandement lui permettent de diriger d'emblée avec efficacité.

Meneur d'hommes très respecté car doté d'un jugement sain, d'un sens profond du devoir et d'une abnégation totale, il restera assurément comme un exemple de par la carrière qu'il aura su conduire et dans la manière qu'il a d'être à l'écoute des hommes.

Au moment où le lieutenant-colonel CARTALIER quitte le service, le général directeur du Matériel en région militaire de défense Atlantique tient à lui exprimer la grande estime de tous ceux qu'il a commandés ou côtoyés tout au long de sa carrière et à lui manifester sa gratitude pour la qualité des services qu'il a rendu au Matériel, à l'armée de Terre et à la France.